

29.06.2004 - 11:00 Uhr

## Situation sur le marché des places d'apprentissage en juin 2004

(ots) - Berne, 29 juin 2004, OFFT: A l'échelle nationale, la situation sur le marché des places d'apprentissage est pratiquement inchangée par rapport au mois précédent. Elle varie cependant d'une région à l'autre et au sein des différents champs professionnels. Le nombre de places d'apprentissage qui a pu être attribué est à l'heure actuelle plus élevé que l'année précédente. Les mesures cantonales qui visent à soutenir les jeunes dans la recherche d'une place d'apprentissage ont été renforcées en juin. Ces tendances ressortent de l'enquête effectuée périodiquement, depuis avril 2003, auprès des cantons, le jour de référence étant le 15 de chaque mois.

Comme le mois précédent, la situation est surtout tendue dans les centres urbains de Zurich, de Berne, de Neuchâtel et d'Argovie. Les différences entre les champs professionnels apparaissent surtout dans les formations commerciales et de l'informatique, domaines dans lesquels la demande est forte. A l'inverse, des places proposées ne trouvent pas acquéreurs pour les formations de l'industrie et des arts et métiers. Ce sont notamment les jeunes confrontés à des difficultés scolaires et ceux issus de la dernière vague de migration qui ont le plus de peine à trouver une place de formation. Les cantons vont, au cours de l'été, intensifier certaines mesures locales pour faire face à ces problèmes. Une attention toute particulière sera portée à l'encadrement individuel des jeunes. En plus des conseils individuels fournis par les centres d'orientation professionnelle, certains cantons ont créé un service spécial à l'intention des jeunes dans le cadre duquel des personnalités de la région et leur réseau soutiennent les jeunes dans la recherche d'une place d'apprentissage. L'amélioration de l'offre de places d'apprentissage passe également par la création de réseaux d'entreprises formatrices. Il s'agit d'une mesure qui s'inscrit sur le long terme et qui est encouragée par la Confédération et mise en oeuvre en collaboration avec les cantons et les organisations du monde du travail.

### Les réseaux d'entreprises formatrices

Un nombre toujours plus important de PME ne sont plus en mesure de proposer une formation complète au sens de la LFPr. Le réseau d'entreprises formatrices est un regroupement d'entreprises aux domaines d'activités complémentaires qui a pour but de former en commun des personnes en formation. Un organe responsable ou une entreprise du réseau assume la fonction principale, conclut les contrats d'apprentissage et représente le réseau vers l'extérieur. Les entreprises qui participent au réseau peuvent concentrer leurs efforts de formation uniquement sur leur domaine d'activités. Les personnes en formation bénéficient ainsi d'une prise en charge globale et gagnent un aperçu de plusieurs cultures d'entreprise. La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail encouragent en commun la création de tels réseaux d'entreprises formatrices. Alors que la Confédération apporte son aide en versant des subsides, les offices cantonaux d'orientation professionnelle et les organisations du monde du travail soutiennent, eux, sur place la création de ces réseaux.

### Renseignements:

Ursula Renold, directrice suppléante de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, tél. 031 323 76 12, [ursula.renold@bbt.admin.ch](mailto:ursula.renold@bbt.admin.ch)

Andreas Merk, responsable suppléant du secteur de la communication, tél. 031 322 83 63, [andreas.merk@bbt.admin.ch](mailto:andreas.merk@bbt.admin.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100476503> abgerufen werden.